

Annonces légales

Changement de délai

> 3 mai : bouclage annonce légale le mardi 30 avril à 16 h
 > 10 mai : bouclage annonce légale le mardi 7 mai à 16 h
 > 31 mai : bouclage annonce légale le mardi 28 mai à 16 h

OM DISTRIBUTION
 Société à responsabilité limitée au capital de 2 000 euros
SIEGE SOCIAL : 10 rue Mozart, 25200 MONTBELIARD 829 865 800 RCS BELFORT

Aux termes d'une délibération en date du 01 AVRIL 2019, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Monsieur Mustafa AKGÜL de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant Monsieur Omer AKGÜL, demeurant 02 rue saint André 90600 GRAND-VILLARS, pour une durée illimitée à compter du 01 avril 2019.
Pour avis, la gérance.

LOCATION SERVICE
 Société à responsabilité limitée
 Au capital de 200.000 €
SIEGE SOCIAL : 36 rue de la Prairie 25110 BAUME LES DAMES 434.407.545 RCS BESANCON

Lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} avril 2019, la collectivité des associés a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de location avec opérateur de matériel de construction.
 Elle a modifié en conséquence l'article 2 des statuts.
 Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de BESANCON.
Le gérant.

EVENT ORGANISATION
 Société Par Actions Simplifiée
 Au capital de 5 000 Euros
SIEGE SOCIAL : 1 rue Midol 25000 BESANCON 821 020 024 RCS BESANCON

Par décision du 01.04.2019, l'associé unique, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.
 Dépôt légal au registre du commerce et des sociétés de BESANCON.
Pour avis, le représentant légal.

WAMECO
 Société civile immobilière en liquidation
 Au capital de 2 000 euros
SIEGE SOCIAL : 25520 BART 2-4-6, rue F. Japy Site de la Roche 25200 BART 25200 BART 25200 BART 25200 BART 750 710 121 RCS BELFORT

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 13 MARS 2019, à Bart a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargeant Monsieur Eric METTEY, demeurant 26 b rue Guynemer 25200 MONTBELIARD, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2018. Les comptes de liquidation seront déposés au TC de BELFORT.

Commune de Les Hôpitaux-Vieux

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET REGLEMENTATION ET CLASSEMENT DES VOIRIES DE LA COMMUNE DE LES HOPITAUX-VIEUX

Par arrêté n° 2019-10 du 2 avril 2019, le Maire de Les Hôpitaux-Vieux a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) ET Règlementation et classement des voiries sur le territoire de la commune Les Hôpitaux-Vieux.
 Les objectifs du projet de P.L.U. sont définis dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Le projet de P.L.U. n'est pas soumis à évaluation environnementale et l'avis de l'autorité environnementale est jointe au dossier d'enquête publique.
 Pour les voiries, l'objet est d'en définir leurs réglementations et classements. L'enquête se déroulera pendant 39 jours consécutifs, du 29 avril 2019 au 6 juin 2019 inclus.
 Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet* et au secrétariat de la mairie de Les Hôpitaux-Vieux aux jours et heures habituels d'ouverture.
 Les lundi, jeudi, vendredi de 9 h 30 à 10 h 30 et mardi de 17 h 30 à 18 h 30.
 Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de P.L.U. ET sur la réglementation et classement des voiries pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie.
 Elles pourront également être adressées au commissaire-enquêteur par voie électronique à plu.hopitauxvieux@gmail.com ou par courrier à Mairie Les Hôpitaux-Vieux, 8 places de la Mairie 25370 Les Hôpitaux-Vieux.
 Le président du tribunal administratif de Besançon a désigné Mme SAURET Chantal en qualité de commissaire-enquêteur.
 Le commissaire-enquêteur recevra à la mairie de Les Hôpitaux-Vieux les mardi

du dossier d'enquête publique auprès de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Roppe - 33 avenue De Gaullie - 90380 Roppe - L'attention du commissaire enquêteur.
 Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.
 Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie de Roppe aux jours et horaires suivants :
 - Jeudi 2 mai 2019 de 9 h à 12 h
 - Mercredi 15 mai 2019 de 14 h à 17 h
 - Mardi 21 mai 2019 de 16 h à 19 h
 - Samedi 1^{er} juin 2019 de 9 h à 12 h
 Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Roppe, aux jours et heures habituels d'ouverture, et en Préfecture du Territoire de Belfort, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peuvent être demandées à M. Louis HELLMANN, Maire de Roppe, 33 avenue De Gaullie - 90380 Roppe - Tel : 03 84 29 91 70 - Courriel : roppe.mairie@wanadoo.fr

Par acte en date du 29 mars 2019 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Belfort le 08 avril 2019 dossier 201900006171 référence 9004P01 2019ND0269 la société par actions simplifiée dénommée NH avec siège à BELFORT 90000 94 rue de l'As de Carreau, RCS BELFORT, SIREN 828 231 472 a cédé à la société dénommée AU P'TIT COIN société par actions simplifiée avec siège à BELFORT 90000, 94 rue de l'As de Carreau, RCS BELFORT SIREN 848 747 002 un fonds de commerce de restauration rapide exploité à Belfort centre commercial des 4s sous l'enseigne KOOL 90 moyennant le prix de 10 000 euros, les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales en l'étude de Me Jean-Alix GAY, notaire à 90000 BELFORT, 7 boulevard Richelieu, ou domicile a été élu à cet effet.

Par avis,
 Le Conseil d'Administration.

TERRITOIRE DE BELFORT

COMMUNE DE ROPPE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n°26/2019 en date du 8 avril 2019, une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune de Roppe, d'une durée de 31 jours, est prescrite du jeudi 2 mai à 9 h au samedi 1^{er} juin 2019 inclus à 12 h.
 Au terme de la procédure, le projet d'élaboration du P.L.U. sera approuvé par délibération du conseil municipal.
 Le commissaire enquêteur est M. Christian PAGANESSI ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.
 Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :
 Sur internet, à l'adresse suivante : www.roppe.fr, rubrique mairie, urbanisme plan local d'urbanisme.
 Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : mairie.roppe@wanadoo.fr. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site susmentionné.
 Sur support papier, en mairie de Roppe, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillet non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, tenu à la disposition du public, aux jours et heures d'ouverture de la mairie.
 Sur un poste informatique, en mairie de Roppe, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
 Lundi, mardi et jeudi de 11 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h 30, mercredi de 10 h 30 à 12 h 15 et de 14 h 30 à 17 h 30, vendredi de 11 h 30 à 12 h 15 et samedi de 9 h à 11 h 30.
 Le dossier d'enquête publique est constitué :
 - du dossier de P.L.U. comprenant les cinq pièces suivantes : un rapport de présentation, un projet d'aménagement et de développement durables (PADD), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), un règlement et des annexes ;
 - des autres pièces exigées par l'article R.123-8 du code de l'environnement, notamment les avis des personnes publiques associées.
 Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication

des FRAMBOUHANS (Doubs).
 Objet : toutes activités de travaux publics (travaux de terrassements, VRD, génie civil, petite maçonnerie, assainissement individuel ou autonome, création et entretiens extérieurs, création et entretiens d'espaces verts,
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
 Capital : 2 000 euros,
 Gérance : Monsieur Philippe JACQUEMAI, demeurant 10 Rue du Fort Chabrol, FRAMBOUHANS (Doubs), Monsieur Tony JACQUEMAI, demeurant 10 Rue du Fort Chabrol, FRAMBOUHANS (Doubs).
 Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de BELFORT.
Pour avis, la gérance.

FIDAL
 Société d'avocats
 Parc Artémis - 17 C rue Alain Savary 25000 BESANCON

IMMOCOP
 Société par actions simplifiée en liquidation
 Au capital de 20.000 euros
SIEGE SOCIAL : 9 Ter rue Victor Hugo 25140 CHARQUEMONT 818 759 722 RCS BESANCON

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 décembre 2018, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation.
 L'assemblée générale suivie a nommé comme Liquidateur Madame Gabrielle COPPI, demeurant Chemin de Naefels 5 à LA CHAUX DE FONDS (SUISSE), avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
 Le siège de la liquidation est fixé à CHARQUEMONT (25140), 9 Ter Rue Victor Hugo, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
 Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de BESANCON.
 Mention sera faite au registre du commerce et des sociétés de BESANCON.
Pour avis,

CUMA DU VAL DE VENNES
 Société civile immobilière
 Siège social : Mairie 25370 ORCHAMPS VENNES
 Agréée : 25-734 / RCS : 326 365 954

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'AG ordinaire en date du 29 mars 2019, les associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, ont approuvé les comptes de liquidation, lui ont donné quitus et l'ont déchargé de son mandat puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.
 Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de Besançon.
Pour avis, le liquidateur.

FIDAL
 Société d'avocats
 17 C Rue Alain Savary - BP 1401 Parc Artémis - 25010 BESANCON

A2 AUTO
 SARL au capital de 10 000 Euros
 SIEGE SOCIAL : ZA Les Champs Chevreaux VELEMES-ESSARTS (25410)
 798 911 541 RCS BESANCON

Aux termes des décisions de la gérance du 10 avril 2019, il résulte que :
 Le siège social a été transféré de VELEMES-ESSARTS (25410) - ZA Les Champs Chevreaux - Marnay (70150) - Les Grandes Vignes - Zone Artisanale, à compter de ce jour.
 En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BESANCON sous le numéro 798 911 541 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de VELEMES-ESSARTS (25410).
 L'article 4 « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence.
 LA SOCIÉTÉ PERSONNES HABILITÉES A ENGAGER Gérant-Associé: Monsieur Arnaud BEY Né le 2 avril 1974 à Besançon, demeurant à GRANDFONTAINE (25320) - Chemin de la Montée
 Gérant-Associé : Monsieur Anthony JACQUOT, né le 10 juillet 1982 à Besançon, demeurant à SERRE-LES-SAPINS (25770) - 4 Rue Vachot.

FB CYCLES SARL
 Au capital social de 8.000 euros
 Siège social : 1 route de Marchaux 25000 Besancon
 Siret 000 787 491 RCS Besancon

Par décision en date du 15 mars 2019, la collectivité des associés a nommé en qualité de gérant Monsieur Frank BRUN demeurant rue des Vergers, à Baume-Les-Dames (Doubs), en remplacement de Monsieur Jean-Claude FEVRE, démissionnaire, et ce pour une durée illimitée à compter du 1^{er} mars 2019.
Pour avis,
 la gérance.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à FRAMBOUHANS en date du 05/04/2019, il a été constituée une société à responsabilité limitée prévoyant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination : JACQUEMAI TP.
 Siège social : 15 Rue du Capitaine Treil-

notaire, 20 Grande Rue, BP 25, 25800 VALDAHON où il est fait élection de domicile.
 En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation au changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.

MLC Notaires Associés Droit et Conseils B. MOHN, L. COLNOT, J. LOULIER
 4 B Rue de Dole - 25000 BESANCON

SELARLI PHARMACIE LUGAND
 Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
 Roche-Léz-Beaupre (25220)
 5 rue des Prés Châlots
 RCS BESANCON 799.159.009.

Suivant acte reçu le 25 mars 2019 par Me MOHN, notaire à BESANCON, les associés ont décidé de réduire le capital de CINQUANTE SEPT MILLE CINQ CENTS EUROUS (57.500-€) suite à l'annulation de 575 parts rachetées par la société.
 Ancien capital : 230.000 €
 Nouveau capital : 172.500 € réparti en 1.725 parts sociales de CENT EUROS (100 €) chacune numérotées de 1 à 1725.
 Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de BESANCON.
Pour avis, B. MOHN.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à MAICHE en date du 03/04/2019, il a été constituée une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination : MONTCAFE.
 Siège social : 2 Bis rue Henri Rotschi, MAICHE (Doubs).
 Objet : Torréfaction de cafés et vente au détail de café, thé, produits alimentaires et tous produits accessoires ou dérivés.
 Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
 Capital : 250 euros,
 Gérance : Izet PORCIC, demeurant 1 rue Mont Miroir, MAICHE (Doubs), Immatriculation : Au registre du commerce et des sociétés de Belfort.
Pour avis, le gérant.

Assistance aux Developpements Produits et Production - Solutions Dosage / Smart Dispensing
 Société par actions simplifiée
 Au capital de 220 000 euros
 Siège social : Parc Technologique Avenue des Entrepreneurs 90000 Belfort 831 158 837 RCS Belfort

Aux termes des procès-verbaux des AG du 04.02.2019 et du 16.03.2019, le capital a été augmenté d'une somme en numéraire de 44.000 euros. L'article Capital social des statuts a été modifié en conséquence :
 • Ancienne mention :
 Capital : 176.000 euros
 • Nouvelle mention :
 Capital : 220 000 euros
 Mention sera faite au RCS de Belfort.
Pour avis,

S.M.I.
 Société par actions simplifiée
 Au capital de 5.000 €
 Siège social : 38 rue du Général de Gaulle 70400 HERICOURT
 RCS VESOUIL TC 823 993 449

Par décision du 26/03/2019, l'associé unique a transféré le siège social au 11 B rue Jean Jaurès, 25600 SOCHAUX, à effet du 07/08/2018, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.
 La Société, immatriculée au RCS de VESOUIL sous le numéro 823 993 449, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de BELFORT.
 Président : Monsieur Kevin BOURY, demeurant 7 rue de Saint-Hippolyte, 25150 PONT-DE-ROIDE.
Pour avis, le Président.

SCP ARNICK BRUCHON-Marie BARTHELEMY POLATLI
 Notaires associés à VALDAHON (25600)
 20 Grande Rue

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL INFORMATION PRÉALABLE (ARTICLE 1397 AL 3 DU C.CIV.)

Suivant acte reçu par Maître Arnick BRUCHON Notaire à VALDAHON (Doubs), office notarial n° 25055, le 04 avril 2019, Monsieur Stéphane JOB et Madame Virginie RUYER son épouse demeurant ensemble à VALDAHON (Doubs) 11 Bis Grande Rue, mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de THIVILLE SUR MEUR-THUE (Meurthe-et-Moselle) le 20 octobre 2001, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Arnick BRUCHON

Il résulte des décisions de l'Assemblée Générale ordinaire du 20.03.2019 les modifications suivantes aux mentions antérieurement publiées :
 Gérance :
 Ancienne mention : Frédéric BARTIER ; Hervé GRANDMOTTET ; Claire MAURAN ; Violaine BOUCHESEICHE ; Anne PERRIER et Valérie SIRHENRY
 Nouvelle mention : Frédéric BARTIER ; Hervé GRANDMOTTET ; Violaine BOUCHESEICHE ; Anne PERRIER ; Valérie SIRHENRY ; Delphine SAUVAGE - 16 rue des Saulniers - 25410 ROZET FLUANS avec effet au 01.10.2013 et Aurélie FEVE - 4 Chemin du Paradis - 70150 CHENEVREY avec effet au 01.06.2010.

Par décision de l'Associé unique en date du 25/03/2019 l'associé unique a :
 - approuvé les comptes définitifs de la liquidation,
 - donné quitus au Liquidateur, Monsieur QUINSON ARNAUD 45 FAUBOURG DE FRANCE, 90000 BELFORT, pour sa gestion et décharge de son mandat
 - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée.
 Radiation au registre du commerce et des sociétés de Belfort

PH. SCHAUFELBERGER / Th. MONNIN / N. SIRAT
 Avocats
 52 rue Urbain Leverrier - BESANCON

SCM DES CHINTRES
 Au capital de 2 100 euros
 Siège social : 6 Grande Rue 25370 RECOLOGNE
 RCS BESANCON 517 577 607